

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeu**di 24 mars 2022 à 20 heures 00, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville

CONVOCATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 mars 2022
2. POLLEC - Convention des Maires – Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat - Approbation
3. Demande prolongation contrat de bail - logement Place du Centenaire, 5 - 6820 Sainte-Cécile - Décision
4. Compte 2020 de Fabrique d'Eglise Fontenoille - Approbation
5. Compte 2021 de Fabrique d'Eglise Fontenoille - Approbation
6. Convention d'occupation entre la Commune de Florenville et l'ASBL Bibliothèque de Florenville - Pôle Multi services – Approbation
7. Convention de volontariat Placier- Commune-Approbation
8. Redevance pour les droits d'emplacements sur les marchés - Décision
9. Devis forestier - 1447/2022 - Approbation
10. Renon location aisance communale à Florenville au lieu-dit "Chenage du Clement"
11. Règlement communal relatif à l'établissement de camps de vacances - Approbation
12. CCATM - Remplacement d'un membre effectif
13. Travaux de parachèvements et de finitions intérieures de la bibliothèque de Florenville - Décisions

14. Centrale d'achats de la RW, SPW, Secrétariat général (SPW SG) - Adhésion
15. Règlement complémentaire sur la Police de la Circulation Routière - Projet d'arrêté ministériel - Route de la Région Wallonne N840
16. Révision du plan de secteur - Dossier de base - Avis

Communication(s)

17. Communication décision de Tutelle pour le budget 2022

La Directrice Générale


Réjane STRUELENS

Par le Collège

La Bourgmestre,


Caroline GODFRIN

